

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2204 Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques			
Ancien Code	PERH2B24SHNUM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB2240		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Sophie KILESSE (sophie.killesse@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be) Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer la maîtrise d'outils numériques en sciences humaines pour enseigner et pour apprendre. Pour l'évaluation de Q3, les points obtenus en travail journalier sont directement reportés si la réussite de cette partie est assurée. Sinon, l'étudiant.e pourra présenter un travail correspondant à cette évaluation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de ...

De mobiliser des outils numériques pour concevoir des activités d'apprentissages disciplinaires en lien avec les attendus du référentiel du Tronc commun (FHGES) ;

De mettre en évidence les plus-values de l'utilisation d'un outil numérique pour enseigner dans le Tronc commun (FHGES) ;

D'expliciter des compétences numériques requises dans un cadre professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B24SHNUMA Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : 30 h / 2 C
formation historique

PERH2B24SHNUMB Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : 30 h / 2 C
formation géographique

PERH2B24SHNUMC Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : 15 h / 1 C
formation économique et sociale

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B24SHNUMA Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : 20
formation historique

PERH2B24SHNUMB Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : 20
formation géographique

PERH2B24SHNUMC Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : 10
formation économique et sociale

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes. Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Cette UE, de manière transversale, intègre les technologies numériques au bénéfice de la qualité des dispositifs d'enseignement dans le cadre spécifique des cours disciplinaires du référentiel FHGES.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : formation historique			
Ancien Code	13_PERH2B24SHNUMA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB2241		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation						
----------------------	--	--	--	--	--	--

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : formation géographique			
Ancien Code	13_PERH2B24SHNUMB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB2242		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer la maîtrise d'outils numériques en sciences humaines pour enseigner et pour apprendre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de ...

- De mobiliser des outils numériques pour concevoir des activités d'apprentissages disciplinaires en lien avec les attendus du référentiel du Tronc commun (FHGES) ;
- De mettre en évidence les plus-values de l'utilisation d'un outil numérique pour enseigner dans le Tronc commun (FHGES) ;
- D'explicitier des compétences numériques requises dans un cadre professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Des outils numériques relatifs à l'enseignement de la géographie.
- Les apports du numériques pour enseigner dans le Tronc commun
- Les apports du numérique pour apprendre dans le Tronc commun
- Les compétences numériques requises pour enseigner et pour apprendre l'histoire, la géographie et les sciences

Démarches d'apprentissage

La démarche d'apprentissage consiste à créer un atlas numérique interactif collaboratif sur la base d'ArcGIS Online.

L'atlas comporte :

- des cartes pour des thèmes déterminés de la p5 à la S3 ;
- des couches pour des composantes transversales aux thèmes ou aux années ;
- des géosignets en lien avec des occupations du sol remarquables ou prévues dans le référentiel ;

Les couches des cartes sont organisées dans une perspective didactique.

Les cartes comportent des informations tant à propos des sources qu'à propos des objectifs didactiques.

Chaque étudiant contribuera à des éléments ciblés en adéquation avec le TC de manière à ce que la somme des

contributions couvre l'ensemble des supports didactiques requis pour enseigner et apprendre dans le Tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la formation, des étapes de la production finale sont fixées. Ces étapes sont autant d'occasions d'évaluations formatives et non formelles qui permettent à l'étudiant de se situer par rapport à ce qui est attendu, de poser des questions pour lever les éventuels obstacles et d'ajuster, le cas échéant, sa manière d'apprendre.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Portail du cours : <https://prof.scienceshumaines.be/>

Portail de la Direction de l'Enseignement Secondaire pour les sciences humaines : <https://fesec.scienceshumaines.be/>

Portail de la Fédération des Professeurs de Géographie : FEGEPRO : <https://www.fegepro.be/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portail du cours : <https://prof.scienceshumaines.be/>

Plateforme de l'établissement: <https://connected.helha.be/>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen mixte

Evaluation intégrée qui consiste en la présentation de supports pour enseigner ou apprendre mettant en œuvre des technologies numériques pour les différents volets disciplinaires.

Pour le volet géographique

La publication en ligne dans le domaine public de l'atlas numérique avant le début de la session.

La présentation orale de ses contributions à l'atlas dans le cadre d'une situation d'apprentissage qui mobilise au moins une carte, une couche, quelques géosignets et les principales fonctionnalités transversales de l'atlas : balayage, profil du relief, mesure ...

L'évaluation est réalisée sur la base d'une grille qui comporte des critères communs et propres à chaque discipline. Les critères incontournables seront précisés dans cette grille.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseigner les sciences humaines à l'aide des technologies numériques : formation économique et sociale			
Ancien Code	13_PERH2B24SHNUMC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB2243		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation						
----------------------	--	--	--	--	--	--

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).